

01/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
en Exercice : 14
Présents : 11
Votants : 11

L'an deux mil seize, le 5 janvier à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune de SOUVIGNE sur SARTHE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme PLAT Marie-France, Maire

Date de convocation :
5 janvier 2016

Présents : Mme PLAT Marie-France, Maire, Mrs HOMET Thierry, GASNIER Christophe, Adjoints, Mmes CHAUVIN Stéphanie, MARTIN Émilie, QUELIN Nadine, SIMON Michelle, Mrs COTTEREAU Éric, DUCHENE Dominique, DOI NEAU Noël, POI LVEZ Michel.

Absents : CHAUVIN Jérôme, DABOUI S Marie-José, GUÉRI N Loïc.

Secrétaire de séance : CHAUVIN Stéphanie

Objet : ACTUALISATION DES SEUILS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR LIÉ AU CODE DES MARCHÉS PUBLICS

Madame le maire informe le conseil municipal du règlement intérieur d'application du nouveau code des marchés publics.

Madame le maire précise au conseil municipal que le décret n° 2015-1163 du 17 septembre 2015 relève les seuils de dispense de procédure contenus dans le code des marchés publics de 15 000 € HT à 25 000 € HT tout en garantissant en dessous de ce seuil le respect par l'acheteur public des principes fondamentaux de la commande publique.

Il est proposé au conseil municipal de modifier le seuil et de retenir désormais le seuil de 25 000 € HT.

Le tableau dudit règlement intérieur modifié, est joint en annexe.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus, et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Marie-France PLAT

Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Accusé de réception en préfecture
072-217203439-20160105-012016-DE
Date de télétransmission : 14/01/2016
Date de réception préfecture : 14/01/2016



Règlement intérieur 01/01/2016 Approbation : assemblée délibérante				
CODE DES MARCHÉS PUBLICS : RÈGLEMENT INTÉRIEUR				
FOURNITURES, SERVICES ET TRAVAUX < 90 000 € HT				
Caractéristiques du marché	Seuils	Type de publicité et support retenu	Procédure	Documents constitutifs du marché
Marchés avec procédure adaptée mais entrant dans la catégorie des marchés de faible montant	< à 25 000 € HT pour marchés de travaux, fournitures et services	Publicité sur le site : sarthe-marchespublics.fr suivant la nature des besoins (contacter le service des marchés publics)	* Mise en concurrence obligatoire (3 demandes de devis par écrit) * Informer les candidats retenus et non retenus (documents disponibles sous info collectivités/commande publique/procédure et modèles/consultations inférieures à 25 000 €)	* Bon de commande * Règlement de consultation obligatoire à joindre à votre demande de devis et à transmettre à la comptabilité avec le 1er bon de commande (disponible sous INFOS_COLLECTIVITES/ 06 – COMMANDE PUBLIQUE/ 02- Procédure et modèles/ Modèles/ consultations inférieures à 25 000 € HT) * Le service demandeur garde les éléments justificatifs de la mise en concurrence
	< à 25 000 € HT pour marchés de prestations intellectuelles	Publicité sur le site : sarthe-marchespublics.fr	* Délai 15 jours minimum (dépôt du dossier de consultation sur le site sarthe-marchespublics.fr) * Informer les candidats retenus et non retenus (documents disponibles sous info collectivités/commande publique/procédure et modèles/consultations inférieures à 25 000 €)	* Bon de commande * Règlement de consultation obligatoire à joindre à votre dossier de consultation et à transmettre à la comptabilité avec le 1er bon de commande (disponible sous INFOS_COLLECTIVITES/ 06 – COMMANDE PUBLIQUE/ 02- Procédure et modèles/ Modèles / consultations inférieures à 25 000 € HT) * Le service demandeur garde les éléments justificatifs de la mise en concurrence

Caractéristiques du marché	Seuils	Type de publicité et support retenu	Procédure	Documents constitutifs du marché
	En Procédure Adaptée de 25 000 € HT à 90 000 € HT	* Publicité sur le site : sarthe-marchespublics.fr * Presse spécialisée ou BOAMP	* Délai : 15 jours minimum * Justificatifs candidature et offre dans une enveloppe * Ouverture des enveloppes par le service * Analyse de la candidature et de l'offre par le service * Etablissement du rapport de dépouillement faisant apparaître offres reçues/offres négociées ainsi que proposition d'attribution par le service donneur d'ordre * Informer les candidats non retenus (recommandé simple) et retenus * décision d'attribution et signature du marché par la PRM (délai de 16 jours entre la date d'envoi info entreprises non retenues et signature du marché)	Conservation copie des avis publiés Constitution du DCE : fiche éléments nécessaires à la préparation du DCE, règlement de consultation, acte d'engagement, CCAP, CCTP ou cahier des charges, bordereaux de prix quantitatif/estimatif Rapport d'analyse des offres Attribution déléguée
FOURNITURES ET SERVICES > 90 000 € HT				
Marchés avec procédures adaptées ou procédures au choix de l'acheteur public	En Procédure Adaptée de 90 000 € HT à 207 000 € HT	Avis nationaux : * Publication dans un journal d'annonces légales (Maine Libre, Ouest France, Les Nouvelles) et/ou BOAMP * Presse spécialisée si nécessaire * Internet (site : sarthe-marchespublics.fr)	- Délai : 15 jours minimum * Justificatifs candidature et offre dans une enveloppe * Ouverture des enveloppes par le service * Analyse de la candidature et de l'offre par le service * Etablissement du rapport de dépouillement faisant apparaître offres reçues/offres négociées * Proposition d'attribution par la "commission ad hoc" * Informer les candidats non retenus (recommandé simple) et retenus * Décision d'attribution et signature du marché par la PRM (délai de 16 jours entre date d'envoi info entreprises non retenues et signature du marché)	Conservation copie des avis publiés Constitution du DCE : fiche éléments nécessaires à la préparation du DCE, règlement de consultation, acte d'engagement, CCAP, CCTP ou cahier des charges, bordereaux de prix quantitatif/estimatif Rapport d'analyse des offres - PV de jugement des offres Attribution déléguée

Caractéristiques du marché	Seuils	Type de publicité et support retenu	Procédure	Documents constitutifs du marché
FOURNITURES ET SERVICES > 207 000 € HT				
Marchés européens	<u>Appel d'offres</u> ou <u>autres procédures formalisées</u> Au-delà du seuil de 207 000 € HT	Avis Européens et nationaux : publicité dans JOUE + BOAMP * Presse spécialisée si nécessaire * Internet (site : sarthe-marchespublics.fr)	Délai : 52 jours * justificatifs candidature et offre dans une enveloppe * ouverture de l'enveloppe par CAO * analyse de la candidature et de l'offre * établissement d'un PV d'agrément des candidatures signé par la PRM * validation de l'attributaire par la CAO * informer les candidats non retenus (recommandé simple) et retenus * autorisation de l'assemblée délibérante sur la signature du marché * signature du marché par la PRM (délai de 16 jours entre date d'envoi info entreprises non retenues et signature du marché) * transmettre le marché au contrôle de légalité	Conservation copie des avis publiés Constitution du DCE : fiche éléments nécessaires à la préparation du DCE, règlement de consultation, acte d'engagement, CCAP, CCTP, bordereaux de prix quantitatif/estimatif - Documents cités aux articles 45 et 46 du CMP - PV agrément des candidatures - PV ouverture de l'offre - rapport d'analyse des offres - PV de jugement des offres - rapport de présentation (art 79 du CMP) - délibération autorisant la signature du marché par la PRM

TRAVAUX > 90 000 € HT					
Caractéristiques du marché	Seuils	Type de publicité et support retenu	Procédure	Documents constitutifs du marché	

Marchés avec procédures adaptées ou procédures au choix de l'acheteur public	<u>En Procédure Adaptée</u> de 90 000 € HT à 5 186 000 € HT	Avis nationaux : * Publication dans un journal d'annonces légales (Maine Libre, Ouest France, Les Nouvelles) et/ou BOAMP * Presse spécialisée si nécessaire * Internet (site : sarthe-marchespublics.fr)	Délai : 15 jours minimum * Justificatifs candidature et offre dans une enveloppe * Ouverture des enveloppes par le service * Analyse de la candidature et de l'offre par le service * Etablissement du rapport de dépouillement faisant apparaître offres reçues/offres négociées * Proposition d'attribution par la "commission ad hoc" * Informer les candidats non retenus (recommandé simple) et retenus * Décision d'attribution et signature du marché par la PRM (délai de 16 jours entre date d'envoi info entreprises non retenues et signature du marché) * transmettre le marché au contrôle de légalité pour les marchés > 207 000 € HT	Conservation copie des avis publiés Constitution du DCE : fiche éléments nécessaires à la préparation du DCE, règlement de consultation, acte d'engagement, CCAP, CCTP ou cahier des charges, bordereaux de prix quantitatif/estimatif Rapport d'analyse des offres - PV de jugement des offres Attribution déléguée	
Caractéristiques du marché	Seuils	Type de publicité et support retenu	Procédure	Documents constitutifs du marché	